

# Un sujet tabou en Mauritanie

La violence sexuelle contre les femmes demeure toujours un sujet tabou en Mauritanie, indique "ONU Magazine Mauritanie", un organe édité par les agences du système des Nations unies présentes à Nouakchott.

Pour cette raison, "il est très difficile de collecter des données fiables et de déterminer l'ampleur du phénomène", indique le journal, dont le dernier numéro est paru cette semaine dans la capitale mauritanienne.

"ONU Magazine Mauritanie" signale qu'une ONG locale, l'Association mauritanienne pour la santé de la mère et de l'enfant, a effectué, en 2002, une collecte de données qui croise les informations de huit structures sanitaires basées à Nouakchott et qui laisse penser que le viol est une pratique répandue dans le pays.

L'enquête à petite échelle ainsi visée a mis en lumière environ 332 cas suggérés entre 2000 et 2001, dont 191 seulement ont fait l'objet d'une réquisition à médecin pour examen.

La même étude révèle que 23% des auteurs de ces forfaits sont des membres de la famille de la victime, que 19% d'entre eux sont connus de celle-ci et que 46% des cas de viol ont été opérés dans un cadre collectif, ajoute le magazine du système des Nations unies en Mauritanie.

Donnant des indications sur l'état des personnes victimes de ces crimes sexuels, le même organe, citant l'ONG mauritanienne, note que 65%

d'entre elles sont des mineures, 90% des célibataires, 23% n'ont jamais été scolarisé et 84% sont issues de familles pauvres ou très pauvres.

Au sujet des possibilités d'une prise en charge adaptée offerte à ces victimes de violences sexuelles, le journal remarque "un contexte peu favorable, avec des obstacles multiples: manque de sensibilisation des populations, en fait les parents des victimes, manque ou même absence totale d'enregistrement des cas de viol, absence de prise en charge psychosociale, réticence et manque d'expérience des professionnels concernés et difficultés d'engager des poursuites en justice".

Pour faire face à cette situation, l'ONG mauritanienne a créé un centre d'accueil dans la commune d'El Mina, une zone de la banlieue de Nouakchott, dans le courant de l'année 2001, avec pour mission la prise en charge psycho sanitaire des femmes et filles victimes de viol.

Le centre pilote de l'association mauritanienne a bénéficié de l'appui technique et financier du FNUAP et a déjà accueilli 80 victimes pour une prise en charge des premiers soins d'urgence et la prévention de grossesses non désirées par la prise de la "pilule du lendemain".

La structure a également servi à accompagner la victime pour un dépistage du VIH/sida, assurer un soutien psychologique dans la perspective d'une réinsertion sociale et a fait office de centre de référence pour

diriger les victimes vers d'autres structures en vue d'un suivi judiciaire par exemple.

Toujours dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes, un autre projet mettant à contribution plusieurs agences du système des Nations unies (PNUD, Unicef, OMS) est actuellement en cours d'exécution.

Il couvre les aspects à la fois préventifs, curatifs et judiciaires dans le cadre des violences sexuelles contre les femmes, pendant que l'action de sensibilisation gagne également le terrain avec l'organisation de deux séminaires sur le phénomène dans le courant de l'année 2004.

Plusieurs imams de mosquée se sont également engagés contre le phénomène pour aider à faire tomber la barrière psychologique, celle qui faisait déclarer à un officiel, au cours d'un récent entretien avec la PANA, qu'il est difficile de parler de violences sexuelles dans une société musulmane.

La presse nationale, rendant compte d'un récent séminaire sur le phénomène, s'est généralement bornée à parler d'une rencontre "sur la prise en charge judiciaire des femmes et filles victimes de violence", évitant pudiquement l'adjectif "sexuelle" de l'intitulé officiel.